

Procès Verbal de l'assemblée générale de l'ACBD
(Association des Critiques et journalistes de Bande Dessinée)
du 7 novembre 2020 - en Visioconférence

* * * * *

L'Association des Critiques et journalistes de Bande Dessinée organise traditionnellement, comme le recommande ses statuts, son assemblée générale annuelle au cours du 1^{er} trimestre suivant l'exercice précédent. Considérant la situation sanitaire, les recommandations et obligations réglementaires, malgré plusieurs options de dates retenues au fil du temps, cette assemblée générale a dû être reportée et n'a pu se tenir avant ce 7 novembre, en distanciel et selon des moyens techniques permettant la réunion et l'expression de tous ses membres. Le bureau souhaite remercier l'ensemble des participants ainsi que tous ceux qui ont su se faire représenter.

Sont présents (+ procurations) : Anne Douhaire (+ Anne-Claire Norot), Antoine Guillot (+Fabrice Piault, Christophe Quillien), Aurélien Pigeat, Benjamin Roure, Benoit Cassel (+Patrick Gaumer, Hervé Cannet, Dominique Petitfaux), Bernard Launois, Brieg Haslé-Le Gall, Christophe Ravet (+ Eric Potel), Christophe Villain, Damien Canteau, Daniel Muraz, Florian Rubis, Francis Forget, Frédéric Michel, Jean-Christophe Ogier, Jean-Laurent Truc, Jérôme Briot, Laurence Le Saux, Laurent Cirade, Laurent Gianetti, Laurent Mélikian, Laurent Turpin (+ Philippe Guillaume, Didier Quella-Guyot, Gilles Ratier), Marius Jouanny, Natacha Lefauconnier (+ Line-Marie Gerold), Nicolas Adolphi, Pascal Ory, Patrick Sichère, Stéphane Berducat, Thierry Lemaire (+ Boris Henry), Yaneck Chareyre, Yves Frémion.

RAPPORT MORAL DES ACTIVITÉS 2019

(lu par le secrétaire général Laurent TURPIN)

L'association compte, à la date du 7 novembre 2020, 96 membres actifs (97, en comptant Mathieu Morvan – LN24, chaîne d'info en continu belge - dont la candidature vient d'être acceptée par le bureau), 4 membres associés et 4 membres honoraires. Les nouvelles adhésions et départs de l'association vous sont détaillés dans le rapport financier. Rappelons que les modalités d'adhésion sont, elles, détaillées dans les statuts de l'association, disponibles sur acbd.fr

Rappelons également que le fait d'appartenir à l'ACBD ne donne droit à aucun avantage particulier : le fichier est diffusé à tous les organismes et attaché[e]s de presse demandeurs, lesquels sont seuls décisionnaires des suites à donner. Le fichier n'est par ailleurs pas destiné à une communication promotionnelle entre membres.

Tout en échangeant de nombreuses fois physiquement, quand c'était possible, par mail et en visio-conférence, le bureau de l'ACBD s'est retrouvé plusieurs fois au cours de l'année. Au-delà de la gestion des affaires courantes, le bureau a engagé une importante réflexion sur son avenir, sur les besoins des adhérents et ses fonctions associatives. Cette réflexion doit se poursuivre collectivement, avec l'ensemble des adhérents dans les mois à venir.

Le site www.acbd.fr reste notre principale vitrine : il informe, le plus régulièrement possible, les internautes des activités de l'ACBD, tout en étant relayé, depuis mars 2014, par le fil Twitter — qui compte désormais plus de 3200 followers (contre 2600 un an plus tôt) - et par le compte Facebook (1490 vs 1095 fans). Le site bénéficie d'une maintenance régulière. Un pas a été franchi en 2020 dans son rôle associatif fédérateur avec la mise en place d'une procédure de vote électronique, qui a été testée avec succès pour le prix Comics ACBD et est également en œuvre pour le vote actuel du Grand Prix de la Critique.

Le Grand Prix de la Critique 2020 a consacré *Préférence Système*, d'Ugo Bienvenu, édité chez Denoël Graphic. La remise du prix s'est déroulée le jeudi 24 Janvier 2019 à la Cité de la BD et de l'image d'Angoulême. Pour l'occasion, Emil Ferris (la lauréate précédente) avait réalisé comme trophée une superbe planche originale. Cette remise a été suivie d'un cocktail et d'un repas, auquel ont participé une vingtaine d'adhérents autour d'Ugo Bienvenu. Ce moment d'échange a été très apprécié des participants, tout comme le lieu du déjeuner. La situation sanitaire actuelle ne nous permet pas encore de prévoir les modalités de remise du Prix 2021.

Précédemment au vote final pour le Grand Prix de la Critique, un débat « physique », qui a pour but de passer de la première sélection de 15 titres à la deuxième sélection de 5 titres en vue du Grand Prix de la Critique, a eu lieu à Blois, durant le Festival bd BOUM (merci aux organisateurs de leur accueil). Cette année, une visioconférence sera organisée le samedi 21 novembre à 10h. Votre présence est très importante lors de ce rendez-vous. Le traditionnel « speed-editing », espace de rencontre entre journalistes et éditeurs présents (qui viennent annoncer leurs nouveautés à venir), qui a été organisé avec succès par Benoît Cassel et Patrick Gaumer en 2019, n'aura pas lieu cette année. Lors de la remise des Prix du Festival 2019, Laurent Turpin a annoncé les 5 finalistes pour le Grand Prix de la critique et Laurent Mélikian, les 5 finalistes pour le Prix Jeunesse.

Lancé lors de la précédente assemblée générale, le 1^{er} *Prix Comics-ACBD* a été organisé par Yaneck Chareyre et a récompensé Mister Miracle scénarisé par Tom King, dessiné par Mitch Gerads, publié par DC Comics et adapté en version française par Urban Comics sur une traduction de Jérôme Wicky. Ce prix a été annoncé dans le cadre de la Comic Con Paris le 25 octobre 2019. Le 2^e Prix, toujours organisé par Yaneck Chareyre, a récompensé *Kent State* de Derf Backderf, publié par Abrams ComicArts et adapté en version française par Ça et Là dans une traduction de Philippe Touboul. La remise du prix se fera au salon SoBD le samedi 5 décembre 2020 à 17h30.

Le 4^{ème} *Prix jeunesse ACBD* a été décerné à Xavier-Laurent Petit et Cyrille Pomès pour *Le Fils de l'Ursari* (Rue de Sèvres) et remis au salon de Montreuil. Léa Mazé, lauréate 2019 a offert une planche. Le prochain lauréat sera également annoncé au Salon de Montreuil, dont l'édition semble maintenue.

Le *Prix Asie-ACBD*, qui distingue une BD asiatique, parue en français entre le mois de juillet de l'année précédente et le mois de juin de l'année en cours, a été décerné à Sengo de Sansuke Yamada aux éditions Casterman. La procédure, menée par le comité de sélection est pilotée par Aurélien Pigeat.

Le 5^{ème} Prix de la critique ACBD de la bande dessinée québécoise a également été remis en public au Salon du livre de Montréal 2019 à « *La Petite Russie* » de Francis Desharnais, édité par les éditions Pow Pow. Ce prix n'a malheureusement pas été organisé en 2020, faute de coordinateur.

Enfin, comme annoncé lors de la dernière assemblée générale, une discussion a eu lieu avec le Centre de documentation et de la recherche de la Cité et l'Agence du livre Nouvelle Aquitaine, qui souhaitait apporter son concours à la réalisation d'un rapport de l'ACBD. Celle-ci n'a pas abouti.

VOTE DU RAPPORT MORAL (proposé par le président de séance Antoine Guillot)
Le rapport moral est adopté à l'unanimité moins une abstention.

RAPPORT FINANCIER DES ACTIVITÉS 2019

(lu par le trésorier adjoint Benoît Cassel)

Cotisations /

La cotisation à l'ACBD, seule source de financement de notre association, est de 25 euros minimum depuis 2011 (décision de l'assemblée générale du 27 mars 2010). Le bureau propose de la maintenir à ce niveau.

Après un courriel d'appel à cotisation et un rappel, nous vous avons demandé de faire l'effort de nous régler votre cotisation entre janvier et fin février afin de pouvoir arrêter les comptes à fin février 2020.

La trésorerie de l'ACBD remercie celles et ceux qui ont suivi le fonctionnement interne de l'association et demande aux retardataires d'être à l'avenir moins négligents.

Rappel /

Notons que la cotisation des nouveaux membres couvre l'année en cours et doit être renouvelée l'année suivante, quelle que soit la date d'entrée à l'ACBD. Exceptionnellement, les nouveaux adhérents admis à partir du mois de novembre sont exonérés de leur cotisation de l'année en cours s'ils ne participent pas au vote du Grand Prix de la Critique.

Les membres non à jour de leur cotisation au moment de l'assemblée générale ne font plus partie de l'ACBD. Pour y entrer à nouveau, il leur faudra suivre la procédure de candidature obligatoire à chaque nouvel adhérent (2 parrains, lettre de candidature et dossier à envoyer...)

Cette année, deux membres actifs (Sébastien KIMBERG et Frédéric POTET) et un membre associé (Philippe PERRIER) n'ont pas souhaité renouveler leur cotisation et quittent de ce fait l'ACBD. Nous les saluons amicalement et leur souhaitons bonne réussite dans leurs projets à venir. Pascal VIGNERON passe membre honoraire (rappelons que les membres honoraires sont dispensés de cotisation).

Nous avons par ailleurs accueilli, en cours d'année 2020 : Hadrien CHIDIAC et Marius JOUANNY. Nous leur souhaitons à tous les deux la bienvenue !

21 membres se sont montrés généreux vis-à-vis de l'ACBD cette année en versant plus des 25 € minimum (de 25,14 € (!) à 40 €) : nous les remercions chaleureusement.

Secrétariat/Banque/Assurance /

Les frais de secrétariat ont augmenté (envois d'originaux en mode rapide et sécurisé ; frais de transport). Les frais bancaires et d'assurances restent stables. Notre compte est domicilié à Paris depuis la rentrée 2014, à l'adresse de notre siège social.

Grand Prix de la Critique /

Cette année, la remise du Grand Prix de la Critique 2019 a coûté à l'association le cocktail qu'elle a organisé à la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image d'Angoulême, d'un montant de 570,66 €. S'y ajoute 60 € de frais supplémentaires (invitations à notre déjeuner d'Ugo BIENVENU et de ses accompagnateurs). Le prix de l'encadrement, d'un montant de 126 €, sera débité sur le prochain exercice).

Prix Asie de la Critique ACBD / Prix de la Critique de la bande dessinée québécoise / Prix Jeunesse ACBD /

L'encadrement du Prix Asie de la Critique ACBD 2019 a été réalisé et offert par Aurélien PIGEAT que nous remercions vivement. L'encadrement et le suivi du Prix de la Critique de la bande dessinée québécoise, assurés par Nicolas FRÉRET, nous ont coûté un montant équivalent à 42 €. En ce qui concerne le Prix Jeunesse ACBD, l'encadrement de l'original de Léa MAZÉ a coûté 78 €.

Suivi du site Internet de l'ACBD /

Mise à jour, hébergement et sécurisation du site pour un montant de 408,90 €.

Au cours de ces dernières années, nous avons pu économiser suffisamment pour faire face aux prochaines dépenses importantes, nécessaires à la modernisation de notre site (voir budget prévisionnel 2020-2021).

BILAN FINANCIER

Situation de trésorerie mars 2019 : 4659,70 €

DÉPENSES par secteurs depuis mars 2019 :

Fonctionnement de l'association : 320,17 €

Frais secrétariat/postaux : 141,17 €

Transport : 179,00 €

Initiatives de l'association : 1384,56 €

Encadrement GPDLC 2018 : 135,00 €

Encadrement et suivi Prix Québec ACBD 2018 : 90,00 €

Cocktail remise GPDLC : 570,66 €

Restauration remise GPDLC : 60,00 €

Encadrement Prix Jeunesse ACBD : 78,00 €

Encadrement et suivi Prix Québec ACBD 2019 : 42,00 €

Mise à jour, hébergement et sécurisation site : 408,90 €

Banque et assurances **375,90 €**

Frais bancaires : 122,40 €

Frais d'assurances annuels : 253,50 €

Total dépenses depuis mars 2019 **2080,63 €**

Solde de l'exercice 2019-2020 **2579,07 €**

RECETTES 2019-2020 **2387,14 €**

TRÉSORERIE

Solde 29 février 2020 **4966,21 €**

BUDGET 2020-2021

Dépenses prévisionnelles /

Encadrement GPDLC 2019 : 126,00 €

Frais secrétariat et fonctionnement : 350,00 €

Banque et assurances : 380,00 €

Prix Asie ACBD 2020 : 100,00 €

Prix Comics ACBD 2020 : 100,00 €

Prix Québec ACBD 2020 : 100,00 €

Prix Jeunesse ACBD 2020 : 100,00 €

Remise GPDLC 2020 : 1000,00 €

Modernisation du site : 2200,00 €

Provisions : 500,00 €

Total : 4956,00 € (3240,00 € provisionnés en 2019)

Recettes prévisionnelles /

Cotisations 2020-2021 : 25,00 € x 99 membres : 2475,00 €

VOTE DU RAPPORT FINANCIER (proposé par le président de séance Antoine Guillot)

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

ÉLECTION DU BUREAU : Le bureau élu en 2019 se représente à la reconduction dans son intégralité.

Benjamin Roure vote contre la reconduction du bureau : sur la modernisation du site et le vote en ligne, il estime que le bureau a bien travaillé, mais « sur la démocratie, et l'implication des membres dans l'association, il a failli en accueillant mal des volontés d'entrer au bureau». Selon lui, le bureau a repris à son compte des propositions faites par lui.

Le bureau composé de Fabrice Piault (président), Antoine Guillot (vice-président), Laurence Le Saux (vice-présidente), Laurent Turpin (secrétaire général), Patrick Gaumer (trésorier), Anne Douhaire (secrétaire adjointe) et Benoît Cassel (trésorier adjoint) est réélu à l'unanimité moins une voix contre et cinq abstentions.

DISCUSSION AUTOUR DE LA VIE DE L'ASSOCIATION :

Points sur les différents prix et reconduction des procédures de vote

Nicolas Adolphi pose la question : comment accéder aux BD susceptibles d'intégrer une sélection pour un prix, au fur et à mesure de leur parution et ne pas se retrouver à quelques jours du vote à devoir lire toute une pile ? Yaneck Chareyre demande l'investissement dans un cloud pour stocker les pdf. Se pose également la question de comment faire vivre les débats sur les BD et en discuter entre les prix. Faut-il dédier une page facebook, un forum, organiser des e-réunions, des fils de discussions sur whatsapp (proposition judicieuse, explique Laurence Le Saux), ou sur le site de l'ACBD ? Le bureau va en discuter à sa prochaine réunion.

Prix Jeunesse :

Laurent Mélikian, co-responsable du prix, explique que des discussions ont eu lieu toute l'année sur la page Facebook du prix. Les livres dont les éditeurs fournissent les pdf sont placés dans une box accessible aux membres. En 2019, ce prix a récompensé *Le Fils de l'Ursari* de Xavier-Laurent Petit et Cyrille Pomès. Pour la remise du prix 2020, le Salon du livre jeunesse de Montreuil offre un créneau sur sa télévision en ligne le 7 décembre 2020.

Prix Comics :

Dominique Petitfaux a soulevé par mail un problème de dénomination. Selon lui *Kent State* de Derf Backderf, le dernier prix Comics ACBD, n'est pas un comics, mais un roman graphique. Yaneck Chareyre rappelle que c'est un débat que les organisateurs du prix ont déjà eu : « comics » s'entend ici comme « bd anglophone » et peut venir du monde entier. Laurent Mélikian est lui aussi gêné : pour lui, le comics implique la notion de feuilleton. Et pour Florian Rubis, le roman graphique n'existe pas, c'est une notion marketing.

Le Prix Québec

Il a été remis en 2019 à *La Petite Russie* de Francis Desharnais, édité par les éditions Pow Pow. Le prix Québec 2020 ne sera pas remis, faute de membres suffisants dans la Belle Province.

Le Prix Asie

Aurélien Pigeat, le coordinateur du prix Asie se réjouit de son succès. Il a recueilli 55 votes. Les pdf des livres sont accueillis sur son drive personnel. Que faire lorsque les éditeurs ne jouent pas le jeu, et n'envoient pas les fichiers de leur livre ? Florian Rubis ajoute qu'il faudrait insérer dans nos prochains communiqués les autres titres en lice.

Le Grand Prix

L'année passée, il a été attribué à *Préférence Système* d'Ugo Bienvenu. La remise lors du Festival d'Angoulême a été suivie d'un repas très apprécié avec l'auteur et son éditeur. Pour le Prix de la critique 2020, l'annulation du Festival de Blois implique quelques modifications. Le débat aura lieu à distance le samedi 21 novembre à 10 heures. On s'interroge sur la manière la plus judicieuse de remettre le prix.

Rapport annuel :

Après avoir tenté sans succès de trouver une solution à son remplacement, l'ACBD prend acte de la disparition du rapport annuel de l'ACBD dit « Ratier ».

Le listing des éditeurs

Le listing des éditeurs est à rénover. Benoit Cassel se propose, avec Frédéric Michel, Laurent Gianati et Laurent Mélikian, de s'en occuper, à partir de février prochain.

Organisation de rencontres

Lors de son AG qui devait avoir lieu en septembre, l'ACBD pensait organiser une rencontre avec les éditeurs. Mais si elle se déroule à Paris, tous les membres ne pourront pas venir. Et, surtout, se pose la question du but de ces rencontres et à qui elles s'adressent. N'y a-t-il pas risque de concurrence ou de doublon avec celles que les journalistes organisent à titre personnel ? Benjamin Roure se demande s'il ne faudrait pas arriver à ce que les festivals intègrent les rencontres organisées au nom de l'ACBD. Frédéric Michel propose de labelliser ces rencontres. Laurent Mélikian est d'accord pour l'organisation à destination d'autres journalistes. Appel à la création d'un comité pour l'organisation de ces réunions : Brieg Haslé Le Gall est volontaire avec Patrick Sichère.

Composition du bureau

Le secrétaire général de l'ACBD Laurent Turpin souhaite que soient précisés les modalités de présence au bureau de l'ACBD : acceptation ou interdiction de deux (ou plus) membres travaillant pour le même support, surtout en cas de lien de subordination professionnel, acceptation ou interdiction de membre ayant une activité éditoriale ou d'auteur de bande dessinée (scénariste, dessinateur ou coloriste). Concernant ce deuxième point, nous faisons preuve de tolérance envers les membres de l'ACBD quand cette activité est marginale par rapport à leur activité critique. Cependant, la présence au sein même du bureau d'un représentant d'une autre corporation semble très délicate. Il rappelle que, en cas de potentiel conflit d'intérêt, le bureau doit demander à un membre actif de devenir membre associé. Il est convenu que des propositions en ce sens soient proposées au vote de la prochaine assemblée.

Imagiland

Marius Jouanny appartient à un collectif qui proteste contre la construction d'un parc d'attractions autour de l'image : Imagiland. Les arguments de ce collectif sont économiques (faut-il dépenser des milliers d'euros alors que les auteurs de BD sont en difficulté ?), écologiques, mais aussi esthétiques. Est-ce que l'ACBD peut se positionner ? Antoine Guillot rappelle que l'ACBD ne prend habituellement pas position sauf lorsqu'il s'agit de défendre un de ses membres.

La fermeture des librairies

Intervention de Jérôme Briot qui rappelle les difficultés liées à la situation sanitaire et au reconfinement. Débat : si l'ACBD se positionne sur ce sujet, comment doit-elle le faire ? Ce débat se poursuivra entre membres dans les prochains jours pour aboutir à une décision commune pour une éventuelle communication à ce sujet.

Anne Douhaire et Laurent Turpin